

Etude de détermination des volumes maximums prélevables Bassin versant des Ussees et affluents

 <p>Risques & Développement Parc Citérama Route de Napollon 13400 Aubagne E.mail : RD@risques-et-developpement.fr</p>	<p>SMECRU Syndicat Mixte d'Etude du Contrat de Rivière des Ussees 19 rue du Grand Pont 74270 Frangy E.mail : smecru@gmail.com</p>
--	---

Intitulé du projet : Etude de détermination des volumes maximums prélevables

Présents : 19 personnes

SMECRU : Alain POYRAULT (Président), Perrine CHAUVIN BROUST (Chargée de mission) ; **AERMC** : Cécile MARQUESTE ; **DDT 74** : Mathieu DELILLE ; Jean-Maurice Bouvier ; **CG 74 service de l'eau** : Frank Bouvier ; **ONEMA** : Claude DEBRUILLE ; **ARS 74** : Dominique REIGNIER ; **Mairie de Chilly** : Jean-Pierre LONG ; **FRAPNA 74** : Robert GARCEL, Fabien PERRIOLLAT, Marie HEBERT ; **Société de Pêche La Truite** : Gilles LEMETAYER ; **Chambre d'Agriculture 74** : Jean-Daniel ARGAUD et Alfred LACROIX ; **CC Pays Cruseilles** : Grégory VIALA (service eau/assainissement) ; **ASTERS** : Thomas MARTIN ; **CCPS** : Fabrice GALLOTA ; **R&D** : Olivier SONNET (Chef de Projet).

Rédacteurs : Perrine CHAUVIN BROUST et Olivier SONNET

Procès Verbal n°2 – réunion du Comité de Pilotage du 21/09/2010

Dans le cadre du rendu de la phase 1 de l'étude de détermination des volumes maximums prélevables sur le bassin des Ussees, une réunion a été organisée en date du 21 septembre 2010 à Frangy.

L'ordre du jour de cette deuxième réunion était le suivant :

- Collecte des données (démarches menées et retours),
- Contexte hydrogéologique,
- Contexte hydrologique,
- Occupation des sols,
- Caractérisation des déséquilibres observés (assecs historiques, structure de gestion existante, satisfaction des usages, conflits d'usage),
- Conclusions sur ce qu'il faut retenir de la phase 1,
- Déroulements de la phase 2 (les Ateliers).

A) Présentation de la phase 1

Une présentation synthétique des résultats de la phase 1 (Etape de collecte et de connaissance du contexte hydrogéologique et hydrologique, compréhension de la structuration des prélèvements) a été proposée. Cette dernière est annexée au compte rendu.

Un rappel est fait sur la tenue d'ateliers au cours de la phase 2, afin d'une part de valider le diagnostic d'un point de vue quantitatif avec les acteurs et d'autre part apprécier ensemble les marges de manœuvre sur les prélèvements (démarches économes en eau, mutation des territoires,...) :

1. Atelier AEP
2. Atelier Agriculture
3. Atelier Industrie.

Les différents acteurs concernés seront contactés et convoqués afin de participer à ces ateliers, qui se tiendront fin novembre ou début décembre. Les dates seront fixées au cours du mois d'octobre.

B) Questions diverses :

Q1 : Agence RMC : absence d'un chapitre sur la morphologie du bassin versant ?

R1 : Une étude sur la dynamique fluviale menée par le cabinet Dynamique Hydro est en cours. Les premiers résultats sont attendus pour fin novembre. Le choix a donc été fait d'attendre ces éléments, afin de bien cadrer la définition des tronçons homogènes et ainsi le positionnement des stations DMB. La MRE en charge de cette partie de l'étude, réalisera ces campagnes de terrain au cours de l'été 2011 (méthode EVHA appliquée).

Q2 : Rôle des sources pour le soutien à l'étiage ?

R2 : Sont rappelés rapidement les enjeux en termes de ressources souterraines :

- Pas de grandes nappes superficielles – de nombreux petits systèmes aquifères – pas d'informations sur la nappe profonde)
- Environ 170 points repérés comme des sources potentielles (issus de la Base de données BSS – BRGM), dont 80 ouvrages sont des captages AEP.
- Pas d'intérêt à réaliser des campagnes piézométriques dans le cadre de cette étude, à la vue du contexte hydrogéologique => ne permettra pas d'apporter des éléments quantitatifs au niveau des sources à l'étiage.
- Les options comprenant des campagnes piézométriques proposées dans le cadre de la rédaction de l'appel d'offres, ont par conséquent peu d'intérêt dans leur configuration actuelle. Une proposition spécifique doit être faite pour essayer de répondre de manière pragmatique à la question de la productivité des nombreuses sources à l'étiage.

Des informations quantitatives pourront être extrapolées au niveau des sources, à partir des volumes prélevés reconstitués sur la période estivale. Concernant les sources non captées, difficile en l'état de conclure sur leur importance vis-à-vis du soutien à l'étiage. Des analyses complémentaires sont nécessaires pour :

- Valider leur existence et leur localisation,
- Proposer une description succincte,
- Définir la permanence de ces sources à l'étiage ?
- Identifier les sources les plus productives ?
- Attribuer une productivité aux sources en lien avec les eaux infiltrées (des jaugeages de quelques sources pourraient être envisagés).

Q3 : La FRAPNA s'interroge sur la prise en compte de la variabilité climatique et sur les besoins en instrumentation du bassin versant.

R3 :

Réponse sur la prise en compte de la variabilité climatique :

Les données climatologiques disponibles couvrent une période d'au plus 25 années sur le bassin versant des Ussees. Difficile donc de dégager une tendance liée au changement climatique, sur ce type de durée (trop courte). Une étude du CEMAGREF fait un point sur les impacts liés au changement climatique sur le territoire SDAGE Rhône (les conclusions seront analysées par le prestataire R&D pour évaluer les possibilités d'extrapolation au niveau du bassin versant des Ussees).

Une modélisation hydrologique à l'échelle du bassin versant intégrant le fonctionnement naturel et les prélèvements existants, va être mise en place dans le cadre de la phase 3.

Dans le cadre de l'étude, le contrat stipule que le prestataire doit reconstituer les données sur la période 2004-2008 et pour les années exceptionnelles. L'année 2003 a donc été incluse à ce titre. Toutefois, afin de disposer d'un échantillon de valeurs plus larges, le prestataire R&D s'est engagé à

reconstituer l'hydrologie du bassin versant des Ussees sur au moins 10 années (achat des pluies et ETP au pas de temps décadaire pour cette période).

Réponse sur l'instrumentation du bassin :

Le bassin versant dispose en l'état actuel de deux stations hydrométriques sur le torrent des Ussees. La qualité des données mesurées à l'étiage est en l'état actuel non connue. De manière générale, la qualité d'un modèle déterministe est dépendante de la qualité des données de calage existant. Les incertitudes liées aux données d'entrée seront rappelées à la fin de l'étude. L'objectif est de proposer une structure de modélisation qui se voudra évolutive, permettant ainsi des ajustements à l'avenir en fonction des nouvelles données mesurées.

Dans le cadre du marché, le prestataire doit proposer éventuellement des points de suivi complémentaires, afin de pouvoir à l'avenir disposer d'un échantillon de données plus complet. Des propositions seront faites dans ce sens à la fin de la phase 3 « reconstitution de l'hydrologie non influencée ».

La réalisation d'une carte piézométrique à l'échelle du bassin versant, ne peut être intégrée dans le cadre de cette étude (rappelons que ce type d'investigations était mené par le BRGM dans les années 70). Ce type de démarche aurait toutefois un intérêt afin de disposer d'un référentiel hydrogéologique et ainsi pourvoir suivre à l'avenir le lien entre les fluctuations piézométriques et les débits des sources par exemple.

Q4 : Est-ce que le milieu des Ussees peut-être considéré comme sensible ou fragile ?

R4 : Les étiages sur des bassins versants tels que les Ussees, écoulement à dominante pluviale, sont étroitement corrélés à l'absence de pluies. Les eaux souterraines (sources notamment) constituent alors les principaux apports à l'étiage. La faible capacité des systèmes aquifères rencontrés confère au bassin versant une réelle fragilité ou vulnérabilité à des déficits pluviométriques prolongés. On retrouve ce fait par exemple pour l'été 2003.

Q5 : ASTERS - Quelles sont les contributions des zones humides ?

R5 : Elles peuvent avoir un rôle local de soutien à l'étiage. Difficile de se prononcer à ce sujet sans disposer de données complémentaires. Le prestataire va proposer un cadre méthodologique précisant les démarches qu'il faudrait mener et les données à acquérir, afin de disposer d'une meilleure connaissance sur le rôle des ZH.

Q6 : FRAPNA – Important de bien cibler cette partie Zone Humide, car les communes peuvent intervenir sur ces dernières.

R6 : Une démarche visant à suivre 4 à 5 secteurs tests pourrait être intéressante (dans le cadre d'une coopération avec ASTERS ?). Les besoins en termes de données sont :

- Volume de la ZH,
- Connexion au milieu,
- Débit vidangé (relation débit – hauteur ou débit – volume),
- Evaporation,
- ...

⇒ Dans le cadre de ses études préalables au Contrat de Rivières des Ussees, le SMECRU prévoit de réaliser un « plan de gestion du bassin versant » où les zones humides, la ripisylve, la gestion des milieux remarquables et la lutte contre les plantes envahissantes seront étudiés. Le SMECRU veillera à la cohérence et le transfert des informations entre les différentes études en cours et à venir (exple : stabilité des berges et invasives, etc).

Q7 : CCPS – Prise en compte de l'évaporation de la renouée sur les volumes de la nappe alluviale en aval de Frangy ?

R7 : Il n'est pas envisagé de modéliser la nappe alluviale, non considérée en l'état du diagnostic, comme une ressource principale du bassin versant. Ce type de démarche relève à notre sens plus de travaux de recherche universitaire (nécessité d'équiper la nappe avec des piézomètres pour suivre son évolution et ainsi pouvoir faire le lien avec la recharge pluviale et l'évaporation).

De manière générale, l'évaporation à l'échelle du bassin versant sera prise en compte à partir de l'ETP (données Météo France) et de l'occupation des sols.

Q8 : FRAPNA – Capacité auto-épuratoire des habitats présents sur le bassin versant ?

R8 : L'étude est tournée vers des objectifs quantitatifs. Certes dans la définition des DMB (défini sur 8 points), le contexte environnemental est pris en compte, mais il n'est pas prévu d'intervenir sur le volet qualitatif.

Q9 : ARS 74 – Vérifier dans la mesure du possible la limite des bassins hydrogéologiques ?

R9 : ce point sera traité dans le cadre de la phase 3 et de la mise en place du modèle hydrologique.

Q10 : ARS 74 – Est-ce que les volumes rejetés par les STEP sont pris en compte ?

R10 : l'ensemble des volumes restitués au milieu seront pris en compte dans le compte de la phase 2 – Bilan sur les prélèvements ; les eaux retournées par les STEP étant naturellement prises en compte. A ce titre, précisons que la problématique AEP est complexe, comportant de nombreux transferts inter et exter au bassin versant. Les fuites en réseau seront ainsi comptabilisées comme un retour potentiel. Une restitution de ces transferts via SIG est prévue.

Q11 : Chambre d'Agriculture – Qu'est-ce qui est prévu pour la prise en compte des besoins en eau des ateliers d'élevage ? Les différents types de ressource seront-ils distingués ?

R11 : l'étude se basera sur la connaissance des exploitations et les UGB déclarés. Le prestataire R&D proposera une estimation (consommation moyenne par UGB par usage et par origine de l'eau) lors des ateliers 'Agriculture' prévus fin novembre. L'étude fera la synthèse des forages et captages non déclarés, et distinguera ceux à usage agricole. Mr Argaud de la Chambre d'agriculture précise que la plupart des exploitations laitières sont raccordées au réseau AEP pour les usages liés à l'abreuvement et le lavage des salles de traites.

Mr Argaud sera sollicité afin de définir une liste d'éleveurs représentative à inviter aux ateliers « agriculture ».

C) Informations complémentaires :

- Il est prévu de valider la méthode d'évaluation des consommations en eau des exploitations d'élevage avec la Chambre d'Agriculture (notamment pour bien prendre en compte les eaux de lavage et valider les ratios de consommation par UGB).
- Un point précis sur les connaissances actuelles des Zones Humides doit être fait avec ASTERS, afin de leur transmettre une méthodologie d'analyse de ces dernières, afin d'apprécier le rôle des Zones Humides à l'étiage.
- Un point sur les démarches collectives d'économie d'eau sera fait à l'occasion des Ateliers, Mr VIALA de la CCPC a évoqué certaines démarches effectuées sur sa collectivité. La FRAPNA a proposé de participer à cette collecte d'informations dans le cadre de son réseau.
- Sur la base des propositions du prestataire, le SMECRU réfléchira à comment organiser la collecte des données nécessaires à l'alimentation du modèle, notamment par une coopération avec les collectivités concernées sur les suivis des sources, le transfert de données, etc.